

CHRS Le Relais

L'association APRÉMIS gère le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale "**Le Relais**".

Public :

Toute personne en difficulté sociale et de logement, demandeuse d'un accompagnement dans le cadre réglementaire de l'Aide Sociale à l'Hébergement :

- femme adulte ou couple avec ou sans enfant
- par dérogation, mineures enceintes ou avec enfant, seule ou en couple
- homme avec enfant
- homme seul (hors Amiens)

Missions :

- Héberger
- Travailler avec les personnes accueillies pour leur permettre d'acquérir, de restaurer et/ou de développer leur autonomie
- Les accompagner vers l'accès au logement
- Les aider à utiliser tous les moyens mis à leur disposition pour assumer leurs devoirs et faire valoir leurs droits
- Contribuer à leur intégration sociale, professionnelle et culturelle

Modalités d'accueil :

Orientation par le S.I.A.O. (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation)

- Un entretien de pré-accueil avec le responsable d'antenne territoriale (ou le directeur adjoint) fixe les règles de vie et d'accompagnement dans l'établissement
- L'accueil et l'état des lieux sont réalisés par le référent social et l'encadrant technique